



Pièces à fournir

Pour les inscriptions **2019/2020** aux services périscolaires

(Dossier à déposer à l'accueil de la mairie - Tout dossier incomplet sera refusé)

« garderies, restauration, accompagnement à la scolarité »

- Photocopie attestation(s) employeur(s) ou 3 derniers bulletins de salaire (pour chaque conjoint)
 - Ou** notification du Pôle Emploi
 - Ou** attestation comptable ou extrait RC, pour les professions libérales ou indépendantes
 - Ou** contrat de formation

- Attestation d'assurance scolaire et extra-scolaire (année **2019/2020**)

- « Charte du savoir vivre ensemble » signée
(uniquement pour les enfants scolarisés en **élémentaire inscrits à la restauration**).

« École Municipale du Sport et de la Culture »

- Attestation d'assurance scolaire et extra-scolaire (année **2019/2020**)

Pour le calcul du quotient familial

- OUI** je souhaite en bénéficier et je fournis :
 - Photocopie avis d'imposition **2018 sur les revenus 2017** ou les 2 avis pour un couple non marié
 - Photocopie attestation de paiement de la CAF (et non de QF) faisant apparaître les prestations familiales perçues de **janvier à décembre 2018**

- NON** je ne souhaite pas en bénéficier (application du tarif maximum)